

## CONSEIL SYNDICAL 2014

Date : les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014

Lieu : Auberge Gouverneur  
Shawinigan (Québec)

Heure : 8 h 30

Présences : Simon BÉLANGER  
Guillaume BLANCHARD  
Steven CLÉROUX  
Daniel DUSSAULT  
Alexandre FAUCHER  
Alain FOREST  
Luc FOREST  
Jacques FORTIN  
Pierre GAGNÉ  
Nicolas GLOUTNAY  
André GRENIER  
Alain GUAY  
Guillaume LACASSE  
Paul LEGAULT (a quitté le 29 avril à 10 h 30, de retour le 30 avril à 8 h 30)  
Rémi MARTIN  
Alain MARTINEAU  
Paul MONTPETIT  
Joey NOLET  
Martin PERREAULT  
Yves PILOTES  
Daniel TREMBLAY

Absence : Stéphane COLLIN

Invités : Me Marie-Christine Dufour, Poudrier & Bradet  
Messieurs Réjean Rioux, directeur général et Philippe Laliberté, directeur  
général adjoint

## Ordre du jour

1. Ouverture par le président provincial (Paul Legault)
2. Consignes et fonctionnement (Pierre Gagné)
3. Présences
4. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29 et 30 mai 2013
7. Conférence de M<sup>e</sup> Marie-Christine Dufour (mercredi 30 avril à 13 h 00)
8. Exposé du directeur général et du directeur adjoint, MM » Réjean Rioux et Philippe Laliberté (mercredi le 30 avril à 10 h 30)
9. Rapports des officiers
  - Président provincial, *Paul Legault*
  - Vice-président, *Alain Guay*
  - Vice-président, *Alexandre Faucher*
  - Directeur aux griefs (intérim), *Pierre Gagné*
  - Secrétaire général, *Pierre Gagné*
10. Rapports des comités
  - Paritaire, *Pierre Gagné*
  - Sous-comité sur le PATT, *Pierre Gagné*
  - Exécutifs, *Pierre Gagné*
  - Comité d'intégration des agentes, *Pierre Gagné*
  - SST prévention, *Alain Guay*
  - SST défense, *Pierre Gagné*
  - Déontologie policière, *Pierre Gagné*
  - Comité de griefs, *Pierre Gagné*
  - Surveillance, *Alain Martineau, Jacques Fortin et Simon Bélanger*
  - Uniforme, *Luc Forest*
  - Bénéfices marginaux, *Paul Legault*
11. Présentation du projet de convention collective (A. Faucher, S. Cléroux et P. Gagné)
12. Élection
  - a) Directeur aux griefs
  - b) Un membre du comité de surveillance période de trois ans
  - NOTE 1 : Il est possible que des élections supplémentaires soient nécessaires suite à l'attribution de certains mandats confiés à des membres de comités en poste et qui verraient dans l'obligation de quitter leurs postes actuels.

- NOTE 2 : Les mandats des vice-présidents et autres membres de l'exécutif sont décernés par le comité exécutif : Constitution, communications (site web), assurance, uniforme, déontologie, SST réparation, CIA, etc.

### 13. Varia

- 13.1) Avis de motion 1 (Répartition des régions), *Pierre Gagné*
- 13.2) Avis de motion 2 (Salaires), *Comité de surveillance*
- 13.3) Lettre de l'ex-directeur aux griefs Sylvain Milette, *Martin Perreault*
- 13.4) Plan Nord, *Rémi Martin*
- 13.5) Comité relations professionnelles régionales, *Daniel Tremblay*
- 13.6) Intervention terrain privé, *Luc Forest*
- 13.7) Code procédure pénale, *Nicolas Gloutnay*
- 13.8) Environnement, *Yves Pilote*
- 13.9) Constitution, modifications à apporter, *Pierre Gagné*
- 13.10) Remerciement à Yves Pilote pour son dernier conseil syndical (Motion de félicitation), *Daniel Tremblay*
- 13.11) Appels syndicaux sur le temps de travail, *Martin Perreault*
- 13.12) Motion de remerciements à Paul Legault, *Daniel Tremblay*

### 14. Ajournement

Le 29 avril 2014

8 h 30 — Ouverture par le président provincial *Paul Legault*

Le président souhaite la bienvenue aux délégués. Il informe les délégués qu'il doit quitter à 10 h 30 pour la réunion de la Coalition des syndicats, à Québec. Il précise que c'est le vice-président Alexandre Faucher qui présidera le reste du conseil pour la journée. Il informe les délégués que lorsqu'un délégué veut prendre la parole, il doit s'adresser à la présidence. Il explique la façon que les régions ont été divisées.

Item 5 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

**Proposition no S-785**

Proposeur : Guillaume Lacasse

Secondeur : Alain Martineau

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 3 — Présences

Le président demande qu'un tour de table soit fait afin que chacun se présente, en précisant sa région. Il informe les délégués que Stéphane Collin n'est plus délégué syndical puisqu'il n'a pas donné suite à la lettre enregistrée que nous lui avons fait parvenir, il y a trois semaines, il devait nous répondre avant le 25 avril dernier et nous n'avons eu aucune nouvelle.

Item 6 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29 et 30 mai 2013

**Proposition no S-786**

Proposeur : Yves Pilote

Secondeur : Daniel Tremblay

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29 et 30 mai 2013, tel que présenté par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adopté à la majorité avec 3 abstentions



## Item 9 — Rapports des officiers

### Rapport du président provincial, Paul Legault

Voici mon avant-dernier rapport avant mon départ à la retraite à la fin 2015.

Comme je m'y étais engagé, la préparation de la relève fut l'une de mes priorités au cours de la dernière année. J'ai donc impliqué, de plus en plus, le vice-président et le secrétaire général dans les rencontres que j'ai eues avec la direction, la sous-ministre, les ressources humaines, le Cabinet du ministre et les différents partenaires. Alexandre Faucher m'a même remplacé lors de certaines rencontres et je n'ai eu que de bons commentaires relativement à sa prestance...

J'ai cédé ma place également, en début d'année 2014, à Steven Cléroux au comité paritaire pour que celui-ci prenne l'expérience nécessaire en vue de la prochaine ronde de négociation qui débutera en 2015.

La démission du directeur aux griefs, Sylvain Milette, en début d'année, nous a permis de voir la profondeur de notre équipe. Pierre Gagné a su relever le défi de prendre l'intérim comme directeur aux griefs. Alexandre Faucher et Steven Cléroux ont également contribué à éliminer, au niveau du comité de négociation, l'impact du départ du confrère Milette.

J'en profite pour rappeler aux délégués l'importance des postes à l'exécutif. Ce sont des postes importants qui demandent de ne pas compter ses heures, qui demandent un certain décorum, un langage à la hauteur d'un individu devant représenter adéquatement les 500 agentes et agents de la Protection de la faune. Si je peux me permettre, vous devrez avoir en tête ces caractéristiques à l'avenir dans le choix de vos futurs représentants, et ce pour maintenir la crédibilité de notre syndicat.

### La prochaine ronde de négociation

Vous aurez à nommer, pour compléter le comité de négociation et le comité paritaire, un nouveau membre en remplacement de Sylvain Milette. Je vous réitère l'importance de bien choisir ce membre afin de créer une chimie entre les quatre membres de l'équipe qui composent le comité de négociation et le comité paritaire. Je souhaite aussi que les délégués préparent, dans leurs régions respectives, les membres à soutenir, le moment venu, les membres de ce comité.

Nos membres devront être patients et laisser le comité de négociation travailler. La négociation débutant au printemps 2015, il serait stratégique, cette fois-ci, d'attendre que la majorité des syndicats signent leur convention collective afin d'aller chercher les gains qu'ils obtiendront, à l'instar des policiers de la S.Q. qui signent souvent leur convention entre 6 mois et 1 an après les autres.

N'ayant pas de gain considérable à avoir cette fois-ci au niveau salarial, il serait temps de prioriser certaines demandes, notamment celles de l'ancienneté dans la dotation des postes, le respect du mode de paiement du temps supplémentaire, etc.

Il est important, encore une fois, que nos membres soient conscients des enjeux et de l'importance de soutenir leur comité de négociation, et de ne pas se précipiter hâtivement dans des moyens de pression. Je me permets de dire aux membres que c'est

la pression qu'ils exercent sur les représentants syndicaux qui est la plus néfaste sur le moral des membres du comité de négociation, bien au-delà des empoignades avec la partie patronale.

#### Les gains obtenus et en voie de règlement

Au mois de mai dernier, j'organisais une patrouille avec le ministre Blanchet dans le comté de Portneuf, avec une halte au Centre de formation de Duchesnay. J'ai convaincu le ministre de la nécessité de rénover le Centre de formation des agentes et agents de protection de la faune, car pour moi, l'investissement dans un Centre de formation créera l'obligation pour le gouvernement de continuer l'embauche de nouveaux agents.

Cette démarche s'est soldée par l'annonce d'un investissement de 5.3 millions pour la rénovation de notre Centre de formation.

Ce montant est passé de 5.3 millions à 6.5 millions en fin d'année et est maintenant à 7.5 millions, et on parle dorénavant d'un nouveau Centre plutôt que de rénovation. Actuellement, les firmes d'ingénieurs et d'architectes sont choisies et les appels d'offres devraient être faits à l'automne 2014 pour la livraison du nouveau Centre en mars 2016.

Je suis fier d'avoir convaincu le ministre de nous bâtir un nouveau Centre de formation, et que le ministre m'ait écrit, dans une lettre, que ce Centre n'aurait pas vu le jour sans mon intervention.

#### La conversion de postes TPR en postes permanents

Depuis l'automne dernier, je travaille, de concert avec le Cabinet du ministre, la sous-ministre et la direction générale, à convertir les postes TPR en postes à temps complet.

Des commandes à cet effet ont été passées aux sous-ministres et à la direction de la Protection de la faune. Des scénarios à cet effet ont été livrés à la sous-ministre et, à moins qu'une brique nous tombe sur la tête, je m'attends à ce que cela fonctionne. Si cela fonctionne, il restera très peu de TPR.

Certains ont critiqué la création des TPR lors de la dernière négociation. Sans ce statut, il aurait été impossible, pour moi, de demander la conversion vers des postes à temps complet. Pour nous, l'étape des TPR était le premier pas vers la sécurité d'emploi que n'avaient pas les agents saisonniers, et le deuxième pour l'attraction et surtout la rétention de notre personnel; la conversion vers des postes à temps complet devenait inévitable.

#### Ce que nous réserve 2014 - 2015

Au moment d'écrire ce rapport, nous ne savons pas l'issue du scrutin électoral... aurons-nous un gouvernement majoritaire ou minoritaire... ou changerons-nous pour un gouvernement libéral !

L'engagement du gouvernement libéral de créer un ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs se concrétisera-t-il... serons-nous alors propulsés dans une nouvelle tourmente avec ce nouveau ministère ?

Chose certaine, je suis prêt à reprendre mon bâton de pèlerin pour protéger nos acquis avec l'ancien ou le nouveau gouvernement!!!

### Mes inquiétudes

Que l'on change ou non de gouvernement, l'inquiétude face à l'état des finances publiques est bien réelle. Tous les partis politiques parlent de coupures budgétaires et de coupures d'effectif. Cela est assurément un prélude à la prochaine ronde de négociation qui s'annonce difficile.

Le gouvernement voudra-t-il venir jouer dans nos régimes de retraite, nos maladies et nos jours fériés... les rumeurs vont dans ce sens actuellement!

Soyez assurés que je continuerai, au cours de la prochaine année et jusqu'à mon départ, à défendre les intérêts de nos membres et à soutenir notre belle relève que nous avons et que nous développerons.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier les membres de l'exécutif, Pierre, Alain, Alex, Marie-Lucie et Gisèle pour leur travail exceptionnel.

Vous, les délégués, pour votre confiance MERCI!

### **Bilan des travaux du comité de travail TPR**

Vous trouverez dans ce document, le mandat du comité avec les principales problématiques liées aux paies des TPR, et la liste des représentants du ministère et du Centre de service partagés du Québec.

### Item 13 — Varia

#### **13.3) Lettre de l'ex-directeur aux griefs Sylvain Milette, Martin Perreault**

Suite à la lecture du courriel que Sylvain Milette a fait parvenir au président concernant la remise des médailles du gouverneur du Canada, le président explique la façon que cela fonctionne pour recevoir une médaille. Pour avoir droit à cet honneur, l'agente ou l'agent doit avoir 20 ans de service sur le terrain et avoir un dossier personnel sans réprimande. Il précise que c'est M. Gilles Bouchard de Duchesnay qui a réussi à convaincre l'employeur que les agentes et agents de la faune avaient droit aussi à cet honneur. Martin Perreault fait la lecture du courriel qu'il a reçu de Sylvain Milette critiquant le communiqué de presse du 1<sup>er</sup> avril dernier sur la stratégie développée par l'exécutif. Le président éclaircit les questionnements que les agents peuvent avoir concernant ce courriel; il explique que les membres de l'exécutif ont décidé de préparer un communiqué afin de réagir immédiatement au communiqué de presse de Philippe Couillard du 22 mars dernier. Les délégués demandent qu'une proposition soit adoptée.

## **Proposition no S-787**

Proposeur : Daniel Dussault

Secondeur : Yves Pilote

Suite aux critiques soulevées par l'ex-directeur aux griefs sur la stratégie développée dans le contexte préélectoral, je propose l'appui du conseil syndical pour les décisions prises par l'exécutif du Syndicat des agents de protection de la faune.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

### Item 10 — Rapports des comités

#### Bénéfices marginaux, Paul Legault

Il n'y a pas eu de rencontre cette année, puisque le contrat d'assurance collective a été signé l'année dernière.

### Item 9 — Rapports des officiers

#### Rapport du vice-président, Alain Guay

Déjà mon troisième rapport annuel comme 2e vice-président, une expérience unique, enrichissante et valorisante au sein d'un exécutif dynamique.

Je vous donne une brève description de mes mandats et des dossiers qui cheminent :

#### **Coordonnateur en santé et sécurité au travail (prévention)**

Mes vis-à-vis sont : Mme Ann Soucy à la DGPF et Yves Galienne, conseiller à la prévention à la DRH.

Plusieurs sujets sont redondants d'année en année : ceinturons, bottes de travail, casques de motoneige, sièges dans les camions Ford, etc. L'agent Luc Forest vous fait part de ces sujets dans son rapport sur le comité « Uniforme ».

Tous les sièges des nouveaux camions Ford seront modifiés, ce qui fera en sorte que ceux-ci seront moins enveloppants pour laisser plus d'espace aux composantes des ceinturons.

Les casques de motoneige ont été remplacés et les vestes pare-balles le seront en 2015-2016.

Le ceinturon est la composante de l'uniforme la plus critiquée. La solution suggérée par le CGU est l'ajout de bretelles, mais cette proposition n'est pas appréciée des agents. Deux APF ont eu des dérogations pour causes médicales, l'un de ceux-ci a un étui à la cuisse pour son pistolet et l'autre a un nouveau ceinturon à l'essai.

## **L'association paritaire pour la santé et la sécurité au travail, secteur «Administration provinciale (APSSAP)»**

Je siège au conseil d'administration, ce qui représente cinq rencontres par année. Il y a un nouveau directeur général, M. Jean Bruneau, et une nouvelle conseillère, Mme Julie Forest en remplacement de Mme Esther Thibault.

En 2014, il n'y aura pas de Gala APSSAP, compressions budgétaires obligent.

La Protection de la Faune a onze comités régionaux de santé et sécurité au travail, ce qui représente cinquante représentants travailleurs. Il y a une à trois rencontres par année pour chaque comité. Près de la moitié des délégués sont sur un comité SST, et je vous en félicite.

L'APSSAP offre des services et des produits, le site [www.adapte.ca](http://www.adapte.ca) concernant l'aménagement des postes de travail en est un exemple concret. N'hésitez pas à faire la demande via votre comité SST lorsqu'il y a un besoin ciblé. Différentes formations sont offertes par les intervenants de l'APSSAP.

J'invite les délégués qui ont comme ambition de faire partie de l'exécutif de s'impliquer dans les comités de santé et sécurité au travail.

## **Comité directeur sur la prévention en matière de santé et sécurité à la Direction générale de la Protection de la Faune**

mise en veilleuse en 2009, ce comité est de nouveau en fonction. Il est présidé par M. Réjean Rioux. Jusqu'à présent, deux rencontres ont eu lieu et il y en a trois de prévues chaque année. L'objectif est de supporter les comités en santé et sécurité des régions dans leurs efforts de prévention. Il y aura, à la prochaine rencontre, une mise à jour du mandat du comité directeur, en plus, il faudra identifier les objectifs et les actions en vue de bâtir un nouveau plan d'action.

Exemple de proposition de sujets potentiels à traiter par le comité directeur : maladie de Lyme (veste de protection individuelle), Épipen (renouvellement), dossier "violence physique en milieu de travail".

## **Groupe de liaison "Agents de la paix"**

Groupe formé par Mme Esther Thibault de l'APSSAP. Il y a eu deux rencontres jusqu'à présent. Dans ce groupe il y a plusieurs intervenants : SQ, SPVM, APSAM, Ergonome, Designer, etc.

Les sujets qui ont été abordés dans ce groupe concernent la veste pare-balle et les ceinturons.

D'autres rencontres sont prévues en 2014.

## **Divers**

J'ai représenté M. Paul Legault au congrès de l'APPQ et j'ai constaté que notre président est très connu.

Le temps a passé extrêmement vite, et je dois vous apprendre que je quitterai mes fonctions en décembre 2015 pour ma retraite. Je tiens à remercier l'exécutif, tous les délégués, Luc Forest qui m'accompagne dans le comité directeur et le comité « Uniforme », ainsi que Mme Martel et Mme Lafond du secrétariat.

## Pause — 10 h 30

Le président explique que comme précisé à l'ouverture du conseil syndical, le reste de la première journée, sera présidée par le vice-président Alexandre Faucher

### Item 2 — Consignes et fonctionnement

Le secrétaire général explique le fonctionnement du séjour pour le conseil. Il explique aux délégués la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Il leur demande de joindre une photocopie de leur permis d'absence à leur compte de dépenses afin de faciliter les procédures et éviter les erreurs. Les déjeuners et dîners seront pris ici, pour les soupers c'est à votre choix. Il précise que nous autorisons un véhicule pour le transport par région, si pour des raisons exceptionnelles vous devez prendre chacun vos véhicules, vous devez le préciser sur votre compte de dépenses.

### Item 4 — Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

#### **Président d'élection**

Paul Montpetit propose Yves Pilote

Yves Pilote accepte et agira comme président d'élection.

#### **Structateurs**

Martin Perreault propose Nicolas Gloutnay  
Luc Forest propose Daniel Tremblay

Nicolas Gloutnay et Daniel Tremblay acceptent et agiront au niveau de la prise de présences et des élections.

### Item 9 — Rapports des officiers

#### Rapport du vice-président, Alexandre Faucher

Chers confrères délégués,

Voilà déjà un an que vous m'avez élu à titre de vice-président du SAPFQ. C'était avec honneur et conviction que j'acceptais de me lancer dans ce nouveau défi. Mes deux années sur le comité de surveillance m'avaient donné une bonne idée du fonctionnement du syndicat, de la charge de travail à accomplir et de la compétence des officiers en place. Il est rassurant et plaisant de se joindre à une équipe compétente qui voit la relève d'un bon œil.

Lors de l'élection, j'avais été mis au fait de mes principaux mandats, soit le site Internet, le *FondAction CSN*, le comité paritaire ainsi que le comité de négociation. De plus, j'ai accepté de travailler sur le sondage portant sur le climat de travail.



**FondAction CSN :** J'ai suivi la formation « *représentant FondAction* » en juin dernier. Cette formation m'a permis de faire contribuer quelques agents à un fonds de travailleurs s'assurant une meilleure retraite. L'aspect le plus intéressant était de pouvoir présenter le *FondAction* aux agents des régions Laurentides, Lanaudière et de participer à la réunion de section de l'Abitibi-Témiscamingue, et ainsi prendre le pouls d'une autre région.

**Sondage :** Idée présentée par Paul en exécutif, le sondage visait à faire un état de situation provinciale sur le climat de travail à la Protection de la Faune. Ce sondage a été l'occasion de travailler en équipe et de réaliser, à mon avis, un outil qui nous permettra d'améliorer le climat dans les bureaux. La conception du questionnaire, l'analyse des **248** formulaires et la création du rapport ont nécessité un travail d'équipe de longue haleine. Je tiens à remercier Pierre et Marie-Lucie pour leur contribution dans ce dossier. Nous avons également eu la chance de présenter notre analyse à la DGPF et surtout à la sous-ministre, Mme Nathalie Camden, qui semblait être très à l'écoute de la situation vécue par les agents.

**Site Internet :** Je vois une grande importance à ce que les membres et tous les délégués consultent notre site afin de prendre connaissance des dernières nouveautés. Dans cette optique, Pierre Gagné et moi avons conclu que nous devons revitaliser le site Internet du SAPFQ. Après avoir compilé nos idées et celles des membres, j'ai conclu avec la firme Mustang Technologies d'apporter quelques changements au site Internet. Afin de personnaliser le site et d'augmenter la banque de photos, j'ai organisé un concours de photos en collaboration avec Bélair direct où le gagnant se méritait un iPad.

**Comité paritaire :** J'ai participé à deux comités paritaires où l'exécutif a eu l'occasion de débattre des diverses problématiques vécues par les membres dans les bureaux. Nous avons également formé un sous-comité sur la révision des PATT, Pierre et moi avons, en février dernier, participé à cette première rencontre. Dossier à suivre!

**Comité de négociation :** Dès août 2013, Steven Cléroux, Sylvain Milette et moi-même, nous nous sommes réunis pour réviser les textes de la convention. Nous avons tenu une deuxième réunion, en janvier dernier, afin de finaliser la révision de la convention. Lors de cette seconde réunion, nous avons dû « dealer » avec la démission de M. Milette. Cela n'a pas empêché de terminer la révision de notre convention collective avec l'aide de Pierre Gagné qui s'est greffée au comité. J'ai, par la suite, réalisé le cahier de charge que je serai heureux de vous présenter lors du conseil où nous aurons la chance d'en débattre. Par l'ajout des propositions provenant des diverses sections, je crois que ce document est à l'image des demandes provinciales pour notre future convention collective. Nous déposerons donc nos intentions de négocier au courant de l'automne prochain, suite à votre acceptation de ce projet de convention collective.

Avec Paul et Pierre, nous avons également participé à deux rencontres concernant notre régime de négociation avec les autres syndicats d'agents de la paix.

Outre mes mandats principaux, j'ai eu la chance de participer à plusieurs rencontres, colloques et formations, tous plus enrichissants les uns que les autres. (Vigile, CRDP, Fédécip (olympiques spéciaux participé au tournoi de golf en septembre 2013), etc.

Ce que je croyais, une passion s'est bel et bien confirmée. J'ai adoré ma première année comme vice-président du SAPFQ, j'ai intégré une équipe de travail passionnée et compétente qui n'hésite pas à me transmettre leur savoir. Merci à Paul Legault, Pierre Gagné et Alain Guay qui m'ont permis d'avoir une intégration facile et qui ont eu confiance en moi. Je tiens également à remercier Marie-Lucie et Mme Martel qui nous apportent un immense soutien. Merci aux délégués pour votre implication, votre contribution et votre confiance.

En terminant, je ne vous cacherais pas mon intention et mon intérêt à me présenter, si l'occasion se présente, sur un poste demandant une plus grande implication au niveau du SAPFQ.

#### Rapport du secrétaire général, Pierre Gagné

Chers collègues délégués,

J'en suis, aujourd'hui, à mon 18<sup>e</sup> conseil syndical, mon 9<sup>e</sup> et peut-être dernier, à titre de secrétaire général. Je dis peut-être dernier, car je vous informe de mon intention de me présenter au poste de directeur aux griefs. Cette intention n'infère en rien que je suis blasé de la responsabilité de secrétaire général, bien au contraire. Malgré que je puisse avoir eu certaines réserves sur mes compétences lors de mon accession à ce poste, j'en conclus aujourd'hui que cette responsabilité m'a totalement passionné.

Au fur et à mesure de mon apprentissage, j'ai su me donner des objectifs ambitieux, et je crois les avoir atteints. Je vous soumets humblement un résumé de mes principales réalisations à titre de secrétaire général.

#### **Réalisations à titre de secrétaire général :**

- Pourvoir tous les membres de l'exécutif d'un cellulaire et d'un portable;
- Instauration d'un salaire aux vice-présidents;
- Création du site Internet;
- Développement d'ententes de partenariat (FondAction, Caisse des policiers,...)
- Assuré, à deux reprises, le poste de directeur aux griefs de façon intérimaire afin d'assurer une transition; gains dans deux dossiers de congédiement et d'une poursuite en vertu de l'article 47-2;
- Traité plus de 30 dossiers de médiation en déontologie dans lesquels nous avons eu gain de cause;
- Organisation du 25<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>s anniversaires du syndicat;
- Informatisation de la comptabilité;
- Traitement des paies et remboursement des frais de voyage par dépôt direct;
- Augmenté l'offre de service du bureau de 3 à 4 jours/semaine;
- Modernisation et maintien à jour de l'ensemble des outils de travail;



- Recrutement de personnel de secrétariat;
- Bonification des conditions de travail du personnel de secrétariat;
- Formation et maintien des connaissances du personnel de secrétariat;
- Modernisation du logo du syndicat;
- Supervision de l'aménagement et du déménagement des locaux du syndicat;
- Négociation de la convention 2010-2015;
- Réforme du mandat du comité de surveillance;
- Placement progressif ayant rapporté plus de 10 000,00 \$ en intérêts;
- Production du rapport sur le sondage.

En ce qui concerne la gestion financière de notre organisation, afin de rendre compte de mes actions, je vous présente un tableau comparatif entre nos revenus et nos dépenses lors de mon accession à ce poste, et ceux d'aujourd'hui. Ce tableau me semble être le meilleur outil vous permettant d'en juger l'évolution.

Tableau des revenus et dépenses			
	2004	2013	Différence
<b>Revenus</b>	<b>366 253,72 \$</b>	<b>414 145,07 \$</b>	<b>47 891,35 \$</b>
Dépenses d'administration	204 281,26 \$	229 630,15 \$	25 348,89 \$
Dépenses des comités	76 682,84 \$	63 341,14 \$	— 13 341,70 \$
Dépenses du conseil	75 410,93 \$	95 869,14 \$	20 458,21 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>356 375,03 \$</b>	<b>388 840,43 \$</b>	<b>32 465,40 \$</b>
Fonds de réserve	47 793,87 \$	160 991,57 \$	113 197,70 \$
En caisse	40 942,36 \$	194 091,51 \$	153 149,15 \$
<b>Actifs</b>	<b>88 736,23 \$</b>	<b>355 083,08 \$</b>	<b>266 346,85 \$</b>

En somme, de 2004 à 2013 nos revenus nets ont augmenté graduellement pour atteindre 15 425,95 \$ pour la fin de cet exercice, soit une augmentation de 13 %. Malgré l'inflation, pour cette même période, nos dépenses se sont seulement accrues que de 9,1 %.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet exercice, c'est que nous avons réussi à faire passer nos actifs de 88 736,23 \$ à 355 083,08 \$, soit une augmentation de plus de 300 %. Il faut aussi tenir compte de l'ensemble des réalisations énoncées précédemment qui, pour plusieurs, ont eu pour effet d'augmenter considérablement notre capital en immobilisation que j'estime à plus de 30 000,00 \$.

L'offre de services augmentée à 4 jours/semaine, ainsi que l'introduction des salaires aux vice-présidents, explique en grande partie l'accroissement des dépenses d'administration d'un peu plus de 25 000,00 \$.

Toutefois, votre visite des locaux au conseil syndical l'an dernier vous a aussi permis de constater que nous disposons aujourd'hui de superbes locaux modernes, et d'équipements à la fine pointe de la technologie, en plus d'améliorer notre offre de services.

De plus, au cours de ces 9 années de mandats, j'ai aussi accepté d'emblée d'effectuer des tâches autres que celles strictement dévolues au secrétaire général. Ainsi, j'ai assumé la responsabilité dans les dossiers de défense en santé et sécurité et de déontologie. J'ai aussi agi à titre de membre des comités de négociation et paritaire, au comité de griefs, ainsi qu'au CIA.

Après avoir participé à un tel succès dans l'atteinte de mes objectifs, vous vous demandez sûrement : quel intérêt aurions-nous à ce que je troque mon mandat de secrétaire général pour celui de directeur aux griefs? Depuis janvier, j'assume la fonction de directeur aux griefs de façon intérimaire, à travers laquelle j'ai réussi à négocier des règlements avantageux dans des dossiers d'importance. De plus, dans le cadre des travaux du comité de surveillance, notre réflexion nous a amenés à vous soumettre une nouvelle culture de pensée, ceci afin d'accroître notre efficacité et d'éviter les erreurs du passé. Au cours du conseil, accompagnés mes collègues du comité de surveillance, nous serons en mesure d'élaborer plus en détail et vous soumettre le fruit de notre réflexion.

D'ores et déjà, je puis affirmer qu'en tant qu'éventuel directeur aux griefs, ce sera à vous d'en décider, je vise déjà des objectifs précis qui, à mon sens, feront en sorte que nous soyons encore plus efficaces et que nous relevions de façon substantielle notre niveau de compétence, en plus d'adapter nos façons de faire aux réalités d'aujourd'hui. Concrètement cela se traduit en :

- **Création d'un nouvel outil dynamique d'interprétation de la convention collective** : *assurer la continuité des acquis, offrir un outil plus efficace et performant aux délégués, assurer une mémoire collective. (Vulgarisation des explications)*
- **Réforme de la constitution et de ses règlements** : *Mise à jour respectant les décisions passées et moderniser nos règles.*
- **Développement d'une bibliothèque des propositions** : *assurer la cohérence des décisions avec les règles en place, assurer la continuité des acquis, assurer une mémoire collective, assurer une meilleure cohésion entre les propositions du conseil et celles de l'exécutif.*
- **Instaurer une nouvelle culture syndicale** : *insuffler un modèle de cheminement de carrière syndicale, revoir la structure salariale de façon plus équitable.*
- **Établir un meilleur rapport de force** : *promouvoir notre modèle de syndicalisme auprès des jeunes, développer des moyens de lutter contre les conflits générationnels, développer des outils promouvant une plus grande solidarité, se donner des moyens assurant la relève.*
- **Développer de nouveaux moyens en matière de communication** : *optimiser l'utilisation du site Internet en y ajoutant, par exemple, des pages éditoriales. Développer les connaissances des officiers en matière de communication. (Fil de presse, communiqués, etc.)*

En conclusion, tout ce travail et le succès financier des neuf dernières années ne peuvent être l'œuvre que d'une seule personne. Il s'agit plutôt du résultat du travail de toute une équipe. Je pense ici particulièrement à notre personnel de secrétariat, à mes collègues de l'exécutif et à vous tous, délégué de partout au Québec, qui avez bien voulu me faire confiance et surtout m'appuyer dans ma vision de la gestion de notre syndicat.

Je me dois aussi de souligner le soutien et la patience que mes collègues du bureau de Senneterre ont manifestés à mon endroit, et sans qui je n'aurais pu m'investir avec autant de ferveur aux tâches qui m'ont été confiées.

Espérant que le travail que j'ai accompli et les résultats en découlant aient été à la hauteur de vos attentes.

## **Dîner — 12 h**

### Présentation du projet du rapport financier, du bilan financier, des prévisions budgétaires et placement du fonds de réserve

Présentation du bilan financier du SAPFQ au 31 décembre 2013

#### **Proposition no S-788**

Proposeur : Pierre Gagné  
Secondeur : Alain Martineau

Je propose l'adoption du bilan financier du SAPFQ pour l'année 2013, telle que présentée par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation des prévisions budgétaires du SAPFQ pour l'année 2014 :

#### **Proposition no S-789**

Proposition : Pierre Gagné  
Secondeur : Steven Cléroux

Je propose l'adoption des prévisions budgétaires du SAPFQ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, telle que présentée par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation du rapport de la firme comptable pour l'année 2013 :

#### **Proposition no S-790**

Proposeur : Pierre Gagné  
Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose l'adoption du rapport de la firme comptable pour l'année 2013, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

## Item 10 — Rapports des comités

### Rapport du comité de surveillance Alain Martineau, Simon Bélanger et Jacques Fortin

Les 25, 26 et 27 février 2014, le comité de surveillance s'est réuni au bureau du SAPFQ à Montréal. Les trois membres du comité étaient présents, soit Alain Martineau, Simon Bélanger et Jacques Fortin. Cette année, le comité est passé à une autre étape : en plus de vérifier les états financiers de 2013 et d'élaborer les prévisions budgétaires pour 2014, le comité est d'avis qu'il serait bien d'exercer un regard sur les manières de faire du syndicat et de veiller à son bon fonctionnement en y proposant des pistes de solutions.

Il y a 169 postes budgétaires au SAPFQ. Le comité s'est penché sur certains d'entre eux. Les postes ont été choisis de façon aléatoire et une attention particulière a été portée sur certains au sein desquels il y avait des dépassements de coûts. Voici le résumé des postes vérifiés.

#### -Poste 5140 : Relations publiques

La prévision budgétaire pour 2013 était de 12 000 \$ et le coût réel a été de 15 898,10 \$, soit 3 898,10 \$ de plus que prévu. Le dossier a été regardé de près et des questions ont été posées au président provincial. Le dépassement de coûts en 2013 semble avoir été dû au fait que le président provincial ait été accompagné d'un vice-président lors de certaines activités de relations publiques, qui ont eu lieu en vue de préparer l'exécutif à son départ à la retraite, et que ceci ait entraîné des dépenses plus élevées que prévu.

#### -Poste 5640 : Courrier et frais postaux

La prévision budgétaire pour 2013 était de 2 000 \$ et le coût réel a été de 2 750,86 \$, soit 750,86 \$ de plus que prévu. Il semble que le dépassement de coûts ait été occasionné par l'envoi du sondage provincial réalisé par le SAPFQ au printemps 2013.

#### -Poste 5170 : Dépenses du président provincial

La prévision budgétaire pour 2013 était de 25 000 \$ et le coût réel a été de 23 765 \$, soit 1 235 \$ de moins que prévu. Le dossier a été regardé par le comité et tout est conforme aux règles du SAPFQ et du CT.

#### -Poste 5700 : Dépenses générales de bureau

La prévision budgétaire pour 2013 était de 7 000 \$ et le coût réel a été de 7 858,02 \$, soit 858,02 \$ de plus que prévu. Suite à l'étude du dossier et à une discussion avec le secrétaire général, ce poste budgétaire comprend les frais pour l'entretien du bureau, ce qui expliquerait les dépassements de coûts. Le comité de surveillance recommande qu'un nouveau poste budgétaire soit créé spécifiquement pour l'entretien du bureau.

#### Poste 5095 : Griefs et arbitrage

La prévision budgétaire pour 2013 était de 25 000 \$ et le coût réel a été de 23 360,46 \$, soit 1 639,54 \$ de moins que prévu. La plupart des frais de ce dossier sont engagés par des factures d'honoraires d'avocats. Plusieurs factures impliquent des conversations téléphoniques de courte durée et d'autant plus coûteuses.

Une défense en vertu de l'article 47.2 a occasionné une dépense à elle seule de près de 12 188,90 \$. Malgré le fait que ce n'est pas chose courante, ce poste budgétaire occasionne des coûts de plus de 11 171,56 \$.

Le comité a comparé les coûts de ce même poste budgétaire lors des dernières années, et voici les résultats :

En 2010 : 12 844 \$ ; en 2011: 3 621 \$ ; et en 2012 : 1 753 \$.

Le comité est d'avis qu'il serait bien de sensibiliser l'exécutif à ces coûts élevés et de l'inviter à la plus grande prudence lors de l'utilisation des services juridiques.

Le comité rappelle aux membres de l'exécutif l'importance de bien répartir les dépenses entre les postes budgétaires afin d'éviter les dépassements de coûts.

Le comité suggère au SAPFQ de faire parvenir les états financiers au comité de surveillance en date du 31 décembre afin que les membres en prennent connaissance avant leur déplacement vers Montréal.

Les membres du comité ont assisté le secrétaire général pour les prévisions budgétaires 2014 et ont regardé les actifs et passifs financiers du SAPFQ. Le comité a constaté que l'encaisse de la Caisse des policiers (compte courant) s'élève à 120 228,28 \$, que l'encaisse chez Desjardins s'élève à 73 863,30 \$, et que le fonds de réserve ET 1 Desjardins des policiers (fonds de réserve) s'élève à 160 991,57 \$.

Au cours des discussions avec le secrétaire général au sujet du montant à conserver dans l'encaisse de la Caisse des policiers (compte courant) pour faire face au passif à court terme, le secrétaire général se dit à l'aise de conserver un solde minimum de 40 000 \$. De plus, à chaque période de paie, les cotisations syndicales des membres du SAPFQ sont versées dans ce compte. Le comité recommande au SAPFQ d'effectuer un placement à terme de 300 000 \$ accumulé de cette façon :

-	73 863 \$	provenant de l'encaisse Desjardins
—	150 000 \$	provenant de ET 1 Desjardins des policiers (fonds de réserve)
-	76 137 \$	provenant de l'encaisse Caisse des policiers (compte courant)
	-----	
	300 000 \$	

### **Proposition no S-791**

Proposeur : Alain Martineau

Seconneur : Simon Bélanger

Je propose de retirer 150 000 \$ dans le compte du fonds de réserve pour faire un placement de 300 000 \$.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Le comité de surveillance, soucieux de veiller au bon fonctionnement du SAPFQ, s'est penché sur la problématique des démissions et des départs de certains membres de l'exécutif au cours des dernières années.

Afin d'éviter d'autres situations de ce genre, le comité est d'avis qu'il serait bien de commencer à implanter une culture syndicale d'implication et de cheminement vers des postes à l'exécutif. Le comité invite les délégués intéressés à accéder à des postes à

l'exécutif, à s'impliquer dans divers comités du syndicat et dans leurs régions respectives afin de démontrer leurs aptitudes aux autres délégués et membres.

De plus, le comité suggère au SAPFQ d'implanter un formulaire d'intérêts pour un poste à l'exécutif. Les délégués intéressés par un poste devront signifier, par écrit, leurs intérêts sur ce formulaire, et ce, 30 jours avant les élections, ce qui permettra aux intéressés de se faire connaître et aux autres délégués d'évaluer leurs compétences.

Lorsque le SAPFQ prévoit qu'il y aura des élections à l'exécutif, il devra afficher l'ensemble des formulaires d'intérêts sur l'accès aux délégués 15 jours à l'avance lorsque possible, ainsi que la description des tâches de chacun des postes à l'exécutif et les mandats connexes qui leur seront attribués.

De plus, dans l'optique d'exercer un effet de rétention sur les membres de l'exécutif, le comité est d'avis qu'il serait bien de revoir les salaires versés aux membres de l'exécutif à l'article 4.1.6 des règlements de la constitution du SAPFQ (voir annexe 1).

Suite à une discussion avec le secrétaire général sur la complexité des tâches de chacun des postes à l'exécutif, le comité recommande une modulation des salaires versés à l'exécutif. Présentement, la masse salariale de l'exécutif est de 42 932 \$ répartie de la façon suivante :

Vices présidents : 4 783 \$/an chacun;

Président provincial, secrétaire général et directeur aux griefs : 11 122 \$/an chacun.

Le comité recommande deux échelons salariaux pour les postes de président provincial, directeur aux griefs et secrétaire général, et seulement un échelon pour les deux postes de vice-président. La masse salariale serait supérieure de seulement 20 \$ au maximum des échelons de ce qu'elle est présentement.

	<b>Président provincial</b>	<b>Directeur aux griefs</b>	<b>Secrétaire général</b>
<b>Total</b>			
Présentement	11 122 \$/an	11 122 \$/an	11 122 \$/an
33 366 \$/an			
Échelon 2	12 637,36 \$/an	11 344,30 \$/an	9 404,71 \$/an
386,37 \$/an			3 3
	<b>Vice-président</b>		
Présentement	4 783 \$/an		
Échelon 1	4 783 \$/an		

**Pause — 15 h**



## **Proposition no S-792**

Proposeur : Daniel Tremblay  
Secondeur : Luc Forest

Je propose que la recommandation du comité de surveillance soit adoptée, à l'exception des échelons salariaux.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Le comité de surveillance soulève la problématique que le guide d'interprétation de la convention collective n'a pas été mis à jour depuis la dernière convention collective. Ce guide, en plus d'être une référence pour tous les membres du SAPFQ, est un outil de travail des délégués en région, d'où son importance d'être mis à jour à chaque convention. Le comité de surveillance se doit, en plus de soulever les problématiques et anomalies du SAPFQ lorsqu'il y a des choses dignes de mention, d'en faire part aux autres délégués et membres. Deux lettres jointes au rapport en font état. La première est une lettre de remerciement adressée à M. Paul Legault, président provincial, concernant l'investissement alloué au Centre de formation des agents de protection de la faune. La deuxième provient d'un syndicat de notaires et d'avocats désirant refaire leurs règlements généraux et sollicitant la collaboration du SAPFQ pour fournir un modèle de sa constitution. Le comité propose une motion de félicitations au président provincial pour son travail dans ce dossier.

Alain Martineau  
Simon Bélanger  
Jacques Fortin

## Annexe 1

4.1.6 (A.1) Un membre qui occupe le poste de président provincial se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 10 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 1<sup>re</sup> année président provincial

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +10 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (A.2) Un membre qui occupe le poste de président provincial se voit verser, à partir de sa deuxième année, la formule salariale suivante : en remplacement de la formule salariale versée la première année, soit la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 12 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale : 2<sup>e</sup> année et plus président provincial

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +12 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (B.1) Un membre qui occupe le poste de directeur aux griefs se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 8 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 1<sup>re</sup> année, directeur aux griefs

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +8 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (B.2) Un membre qui occupe le poste de directeur aux griefs à partir de sa deuxième année se voit verser, en remplacement de la somme prévue à sa première année en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 10 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 2<sup>e</sup> année et plus directeur aux griefs

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +10 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (C.1) Un membre qui occupe le poste de secrétaire général se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 5.5 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 1<sup>re</sup> année secrétaire général

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +5.5 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.



## Annexe 1 (suite)

4.1.6 (C.2) Un membre qui occupe le poste de secrétaire général se voit verser, à partir de sa deuxième année, la formule salariale suivante en remplacement de la formule salariale versée à sa première année en fonction, soit la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 7 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 2<sup>e</sup> année et plus secrétaire général

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +7 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

Le secrétaire général informe les délégués qu'il a ajouté une lettre de M. Lukasz Granosik, président du Comité paritaire pour remercier les membres de l'exécutif, qui ont œuvré avec lui au cours des onze dernières années. De plus, il félicite les membres du comité de surveillance pour leur excellent travail.

### Rapport du comité paritaire, Pierre Gagné

Depuis le dernier conseil syndical, 3 rencontres du comité paritaire furent tenues. Ces rencontres ont eue lieux les 21 mai et 25 septembre 2013, ainsi que le 14 janvier 2014. La prochaine rencontre est prévue pour le 14 mai 2014. Nous avons malheureusement perdu notre président du comité M<sup>e</sup> Lukas Granosik, qui a mis fin à son contrat. Le porte-parole patronal M. Pierre Desjardins a quitté pour la retraite. Ce dernier est remplacé par M. Stéphane Bédard, avec qui nous avons commencé à travailler. Disons que nous pouvons qualifier les relations d'excellentes avec M. Bédard. Enfin, je vous informe que je (P. Gagné) assume le rôle de porte-parole syndicale du comité depuis le 14 janvier 2014. Soulignons que notre président, Paul Legault a assisté à son dernier comité paritaire le 14 janvier. Son successeur au comité, Steven Cléroux a aussi participé à cette rencontre à titre d'invité. J'invite tous les délégués à prendre connaissance des procès-verbaux des comités qui sont publiés tant sur notre site que sur l'intranet de l'employeur.

### Rapport du sous-comité sur le PATT, Pierre Gagné

Porte-paroles syndicaux Alexandre Faucher et moi-même. Porte-paroles patronaux, Benoît Levert et Marie-Claude Boutin. Une rencontre a eu lieu le 11 février 2014. En voie de modifications par l'assouplissement des règles.

### Rapport du comité exécutif, Pierre Gagné

Depuis le dernier conseil syndical, 5 rencontres du comité exécutif ont été tenues soit les : 18 juin, 24 septembre et 13 décembre 2013, ainsi que les 28 janvier et 1<sup>er</sup> avril 2014. J'invite tous les délégués à prendre connaissance des procès-verbaux des comités qui sont publiés sur notre site internet.

### Rapport du comité d'intégration des agentes, Pierre Gagné

J'ai été nommé sur ce comité en juin 2013, à titre de porte-parole syndical. Le commandant M. Pierre Fortin y siège à titre de porte-parole patronal. Madame Josianne Déraspe, adjointe au directeur, agit à titre de secrétaire. Les membres qui composent ce comité sont mesdames Dominique Leroux, Marie-Josée Neveu, Danielle Dionne, Julie Lemay et Nathalie Villeneuve. Depuis le dernier conseil syndical, 3 rencontres ont été tenues par le biais de conférences téléphoniques soit les 13 juin et 11 septembre 2013 ainsi que le 12 février 2014. Les réunions se tiennent par le biais de conférences téléphoniques, car trop peu de sujets sont proposés aux ordres du jour. Le comité devrait revoir son rôle et réévaluer la pertinence de son maintien. Les membres évoquent des difficultés de communication et un manque d'intérêt de la part de leurs collègues féminines. Je leur ai offert la possibilité d'utiliser un onglet dédié sur notre site. Les problématiques entourant les grossesses semblent être la principale préoccupation, suivi des adaptations d'uniformes. Sur ce dernier sujet, je leur ai proposé de demander à l'employeur d'avoir un siège au comité uniforme. Enfin, les membres ont manifesté le désir de changer le nom du comité. Je sollicite le conseil de me faire des suggestions en ce sens.

### Rapport SST défense, Pierre Gagné

Pour ce dossier, nous avons obtenu un règlement hors cours important à la satisfaction de notre membre en Abitibi. Il reste encore un dossier inscrit au rôle de la CLP. Il s'agit

d'un cas particulier pour lequel l'exécutif a dû adopter une résolution dérogatoire à la règle générale. En conséquence, nous devons revoir les règles applicables en cette matière.

#### Rapport déontologie policière, Pierre Gagné

Depuis le dernier conseil syndical, aucune audience de conciliation ne fut entendue. Toutefois, 3 agents sont cités à comparaître au mois de septembre. Dans un autre dossier, deux agents sont présentement sous enquête et j'ai la quasi-certitude que ces dossiers devraient mener à une citation à comparaître.

Dans ce dernier dossier, nous avons dû avoir recours au service de M<sup>e</sup> André Fiset, compte tenu de la nature particulière du dossier.

Pierre Gagné informe les délégués lorsqu'il y aura une plainte en déontologie, il y aura une rencontre procédurale. Le délégué peut accompagner le membre s'il le veut. Daniel Tremblay demande si c'est possible de faire un communiqué pour mettre sur le site afin d'informer les membres de cette procédure.

#### Rapport du comité de griefs, Pierre Gagné

Les rencontres du comité de griefs ont généralement lieu en suite des comités paritaires. Il peut toutefois y avoir des rencontres isolées, particulièrement lors de la négociation hors cour des dossiers. Le comité se compose du directeur aux griefs ainsi qu'un membre du conseil élu, du porte-parole patronal (Stéphane Bédard) ainsi que des conseillers régionaux en ressources humaines. Le principal rôle du comité est d'examiner chacun des griefs et de tenter de déjudiciariser les dossiers de griefs ce, à la satisfaction du membre et du gestionnaire concerné. En conséquence, les décisions proposées par le comité doivent être entérinées par les deux parties. Les avenues possibles sont le règlement hors cours, le désistement, le droit au grief ou le renvoi à l'arbitrage.

Nous avons eu depuis le dernier conseil, 28 griefs actifs. De ceux-ci, nous avons négocié 4 règlements hors cours et nous nous sommes désistés dans 4 autres dossiers. Des 20 dossiers restants, 11 concerne l'attente du retrait d'une mesure disciplinaire. Vous trouverez à la page suivante la liste des griefs détaillée.

#### Suivi des griefs depuis le dernier Conseil syndical 2013

No de grief	No de l'article	Date événement	Date présentation	Statut du grief	Date de fermeture
61837	1-4,08	30-avr-11	02-mai-11	RÈGLEMENT HORS COUR	07-mars-14
51866	10-44.03	17-janv-12	30-janv-12	ACTIF	
60033	9-38.29	18-oct-13	25-nov-13	ACTIF	
30349	1-4.09	19-sept-13	13-nov-13	ACTIF	
153084	4-14.18	07-oct-13	07-oct-13	ACTIF	
153086	4-14.18	17-janv-14	17-janv-14	ACTIF	
59315	4-14.23	31-août-12	07-sept-12	DÉSISTEMENT	24-sept-13
61476	10-42.07	03-févr-14	10-févr-14	ACTIF	
153054	4-14.18	28-nov-13	28-nov-13	ACTIF	

165680	4-14-18	30-avr-12	25-mai-12	DÉSISTEMENT	24-sept-13
267	1-4.09	27-nov-12	25-avr-13	ACTIF	
61477	10-42.07	03-févr-14	10-févr-14	ACTIF	
59924	1-4.09	24-avr-13	03-juin-13	ACTIF	
61883	10-44.09	24-mai-12	24-mai-12	ACTIF	
153052	1-4.09	11-juin-13	09-sept-13	ACTIF	
61481	10-42.07	03-févr-14	10-févr-14	ACTIF	
51424	10-42.06	07-févr-13	08-avr-13	DÉSISTEMENT	24-sept-13
51867	4-14-18	01-août-12	12-août-12	DÉSISTEMENT	24-sept-13
51865	9-38.26	10-sept-11	24-oct-11	RÈGLEMENT HORS COUR	22-avr-13
153051	9-38.27	29-juil-13	15-août-13	DÉSISTEMENT	24-sept-13
171246	4-14.18	20-nov-13	20-nov-13	ACTIF	
153050	4-14.18	28-janv-14	28-janv-14	ACTIF	
51430	5-20.04	02-déc-13	03-déc-13	ACTIF	
37969	1.3.03	27-août-13	24-sept-13	ACTIF	
61842	4-14.18	30-avr-13	21-mai-13	ACTIF	
61843	4-14.18	09-mai-13	29-juin-13	ACTIF	
153053	4-14.18	19-sept-13	15-oct-13	ACTIF	
61844	4-14.18	24-sept-11	03-juil-13	ACTIF	

**16 h 20 — Levée de l'assemblée**

Le 30 avril 2014

8 h 30 — Le président fait l'ouverture de la deuxième journée du conseil. Il félicite les membres de l'exécutif pour le travail accompli hier. Il tient à préciser qu'il n'a jamais demandé qu'on modifie le salaire du président, c'est le comité de surveillance qui a fait une recommandation afin d'ajuster les salaires de l'exécutif. Il fait un court résumé de sa rencontre avec les autres syndicats à Québec. Plusieurs demandes ont été apportées pour la prochaine convention collective. Une autre rencontre est prévue au mois de juin.

Item 10 — Rapports des comités

Comité uniforme, Luc Forest

Luc Forest fait la lecture du rapport

Le comité « Uniforme » est formé de : Daniel Alain du CGU, Ann Soucy de l'UDSO, Alain Forest lieutenant, Stéphane Beaupré instructeur à Duchesnay, Danny Dumont Capitaine à l'UDSO, Alain Guay délégué syndical et Luc Forest délégué syndical.

La chimie au sein du comité est plutôt bonne et nous travaillons dans un but commun d'amélioration des composantes de l'uniforme. Mais, les sommes consenties pour l'ajout de composantes sont proches du zéro, il faut donc composer avec cette réalité. Certains dossiers n'avancent pas vite, comme les vestes pare-balles, parce que nous sommes attachés à un autre organisme (la SQ), alors que pour d'autres, comme le ceinturon, nous voulons être certains de faire le bon choix. Nous croyons qu'il vaut mieux attendre un peu et bien choisir.

Il y a eu une réunion du comité « Uniforme » les 11 et 12 décembre 2013.

Voici un aperçu des discussions et décisions qui y ont été prises :

→ **Vestes pare-balles** : comme la décision de s'arrimer à la SQ pour l'achat des vestes pare-balles était déjà prise (question monétaire au moment de l'achat et pour les tests périodiques à réaliser), nous devons rouler à la même vitesse qu'eux. Il y a eu des essais avec celle proposée, mais des problèmes avec la doublure intérieure (airmesh) ont fait en sorte que des ajustements ont dû être faits. Ce qui implique d'autres essais. Nous tentons d'avoir deux exemplaires pour les faire essayer par des agents qui portent déjà celle que nous avons pour avoir leur avis. Ce délai fera en sorte que le remplacement des vestes devra attendre 1 an. Par contre, il fut décidé que le remplacement se fera sur deux années budgétaires au lieu de trois, nous serons donc au fil d'arrivée selon l'horaire prévu. Les changements apportés tiennent compte des problématiques connues avec les vestes actuelles. Les premières impressions des agents de la SQ concernant cette veste sont plutôt positives. Les motards de la SQ doivent les mettre à l'essai, c'est l'une des raisons du délai, et comme il semble qu'ils soient plutôt réfractaires au port de celle-ci, s'ils sont satisfaits ce sera considéré comme un gros pas en avant (côté confort et chaleur).

→ **Ceinture accessoire et étui radio Renir (fiches F1312-007 et F1312-0150)**

Le SPVM et la SQ ont déjà pas mal de chemin de fait sur ce dossier. Il y a aussi un manufacturier de Trois-Rivières (DuckBill) qui en a un modèle qui semble intéressant. Nous avons donc pris la décision de demander à avoir des présentations des produits

avant de nous prononcer sur un choix définitif. Il s'agit d'une dépense importante et il faut éviter d'aller trop vite.

→ **Maîtres de chien (fiche F0809-001)**

Les maîtres de chien ont de nouveaux « crest » noir et blanc et la mention K-9 est apposée sur diverses pièces d'équipement.

→ **Maîtres de chien (fiche F0809-002)**

Besoins spécifiques : les maîtres de chien ont désormais une fiche d'approvisionnement propre à eux. Nicolas Desjardins autorise et en informe le comité « Uniforme ».

→ **Maîtres de chien (fiche F1106-006)**

Il n'y aura pas de nouvelles salopettes pour eux.

→ **APF enceinte - pantalons extensibles (fiche F0809-004)**

Si des agentes sont affectées à des travaux légers au bureau, elles devront travailler en civil.

→ **Vêtements patrouille nautiques (fiche F1209-001)**

L'employeur ne donne pas suite, le statu quo est conservé.

→ **Bottes de cuir (fiche F1209-004)**

Les bottes Magnum sont discontinuées. Dorénavant, nous avons le choix entre les bottes « Danner » et les « STC ».

→ **Attache-ceinture et clip pour clé de menottes (fiches F1209-002 et F1209-006)**

On attend la décision sur les ceinturons.

→ **Casques de motoneige (fiche F1209-007)**

Les casques de marque CKX ont été retenus. Des casques modulaires avec visières chauffantes ou « open-face » pour les régions 2-8-9-10 et 11, et des « open-face » pour les autres.

→ **Dossards orange (fiche F1209-008)**

De nouveaux dossards sont disponibles avec des velcros sur les côtés et deux poches zippées (grandeur unique).

→ **Étui menottes et étui chargeur civil (fiches F1312-001 et F1312-008)**

Des essais avec des « fannypacks » ont lieu, on va attendre les résultats.

**IMPORTANT :** les anciens « fannypacks » pour les revolvers ne font plus pour les pistolets. Il ne faut plus les utiliser.

→ **Lumière sur harnais (fiche F1312-002)**

Le comité « Uniforme » considère que ce n'est pas une composante de l'uniforme, mais plutôt un outil de travail qui pourra être acheté régionalement.

→ **Rubans de sécurité SPF (fiche F1312-003)**

Des rubans de sécurité seront faits et envoyés dans les bureaux.



→ **Pantalons habit de pluie avec le ceinturon (fiche F1312-004)**

Quand nous portons le ceinturon par-dessus notre pantalon d'imperméable, il ne tient pas en place. Il y aura des tests avec des velcros sur les pantalons.

→ **Composantes flottaison pour habit de motoneige (fiche F1209-003)**

Des nouvelles composantes de flottaison ont été achetées. Il y a aussi des essais avec un nouvel habit de motoneige, il s'agit d'un habit de marque « Mustang IceRider ». Quatre agents en font l'essai.

→ **Porte-insignes lors de travail en civil (fiche F1312-005)**

Nous allons vérifier s'il est possible d'en avoir un modèle pas trop dispendieux, si on nous en fournit, ils devront être portés à la ceinture et non au cou. Une soumission a été faite.

→ **Maîtres de chien équipement (fiche F1312-006)**

Pistolet avec lumière et étui à la cuisse. Les maîtres de chien ont été formés pour ces composantes.

→ **Chargeur et étui tenu de ville (fiche F1312-008)**

Dans un premier temps, on en fournira au personnel qui travaille toujours en tenue de ville, soit les cadres, les agents des bureaux régionaux, etc.

**Pause — 10 h**

Item 8 — Exposé du directeur général, M. Réjean Rioux

Le président fait la présentation du directeur général, M. Réjean Rioux. M. Rioux remercie Paul pour l'invitation et l'opportunité de rencontrer les délégués dans un contexte syndical et nous informe que M. Laliberté n'a pu se libérer pour la rencontre. Il demande aux délégués de se présenter en précisant leur région.

Il fait une présentation « PowerPoint » sur la gestion des contributions individuelles. Il explique que c'est une nouvelle façon d'évaluer les agents. Ce qu'il y a de particulier dans cette approche, c'est que les agents sont évalués en fonction des compétences requises, à l'exécution de leurs tâches. Cette méthode d'évaluation va cibler des compétences et des gestes clés, qui sont attendus des employés en regard des compétences et de la tâche à effectuer. Le but de la gestion des contributions individuelles est de faire de l'amélioration continue. M. Rioux nous informe que la direction des ressources humaines va préparer un plan d'action concernant le climat de travail dans les bureaux de la protection de la faune et qu'il y aura un groupe de travail à la table des lieutenants, suite au sondage fait par le syndicat au mois d'août 2013.

Le président provincial demande si la conversion des postes TPR en postes permanents est en étude? M. Rioux précise que le budget est toujours déficitaire et qu'il est en attente d'une autorisation pour réaliser le plan d'embauche. Dans le document, une des solutions est justement de convertir des postes TPR en postes permanents.

Item 13 — Varia

**13.7) Code procédure pénale, Nicolas Gloutnay**

**Nicolas Gloutnay** demande à M. Rioux si le code de procédure pénale va être plus précis, car actuellement pour l'identification des personnes, on leur demande seulement leur nom et adresse.

**M. Rioux** l'informe que présentement, il y a un document qui est en approbation finale « Pouvoir et devoir » lors de l'identification. Pour le moment, si vous n'avez pas de raison de douter que la personne vous mente, l'identification est formelle.

**13.6) Intervention terrain privé, Luc Forest**

**Luc Forest** demande à M. Rioux que lorsqu'il y a une arrestation et que la personne n'a pas de permis de chasse et qu'elle est sur un terrain privé, les agents peuvent-ils faire un rapport d'infraction?

**M. Rioux** l'informe que sur un terrain privé, les agents ne peuvent pas intervenir lorsqu'il y a une infraction.

**Dîner — 12 h**

Item 7 — Conférence de M<sup>e</sup> Marie-Christine Dufour

13 h 30 Le président provincial présente M<sup>e</sup> Marie-Christine Dufour et précise qu'elle est au conseil syndical pour venir parler du harcèlement dans le milieu de travail. Elle va expliquer ce qu'est le harcèlement et ce qui n'en est pas. Elle informe les délégués que le principal outil de base est la convention collective. Elle a préparé un document « PowerPoint » afin de mieux expliquer ce qu'est le harcèlement dans le milieu du travail.

**Pause — 15 h 20**

Daniel Dussault délégué de Dolbeau-Mistassini a gagné le mini iPad que la firme d'avocats Poudrier & Bradet ont fait tirer.

**17 h 30 — Levée de l'assemblée**



Le 1<sup>er</sup> mai 2014

8 h 30 — le président fait l'ouverture de la troisième et dernière journée du conseil.

Item 10 — Rapports des comités

Comité uniforme (suite)

Luc Forest reprend la lecture du rapport,

→ **Vestes anti moustique (fiche F1312-009)**

Dans le but de se protéger des tiques porteuses de la maladie de « Lyme », l'employeur devra se positionner quant au mode de protection adéquat à fournir aux APF. Pour le moment, le port d'une veste antimoustiques est envisagé. Il faudra, par contre, s'assurer que la protection fournie est utilisée par les agents. Ce dossier a aussi fait l'objet de discussion au comité directeur en santé-sécurité qui prend très au sérieux les risques reliés à la maladie de « Lyme ».

→ **Argent pour l'achat de bottes (fiche F1312-010)**

Nous attendrons de connaître le taux de satisfaction du port des bottes « Danner ».

Paul Montpetit nous lit un courriel venant de l'agent Claude Houle, il demande si c'est possible d'avoir des couvres bottes lorsqu'ils vont chez les gens pour une perquisition, car ils se sentent mal à l'aise avec leurs bottes sales. Luc Forest répond que la demande a été faite et que cela va être discuté au prochain comité uniforme.

→ **Porte-crayons et épaulettes chandails « colmock » (fiches F1312-011 et F1312-014)**

Une demande est faite pour avoir des épaulettes sur tous les « colmocks » pour attacher le porte-micro du radio et une autre pour avoir un endroit où mettre un crayon. Voir avec la compagnie « Trium » si c'est faisable et combien ça coûte. Envisager la possibilité d'avoir droit à un seul chandail par année au lieu de deux.

→ **Identification (nametag) (fiche F1312-012)**

Selon la déontologie policière, les agents de la paix doivent être identifiés individuellement (pas juste l'organisation). Nous devrions donc avoir des « nametags » sur nos manteaux, imper, etc. Nous allons vérifier la possibilité d'en avoir en tissu. Il s'agit de « nametags » qui risque moins de s'accrocher et de tomber. Et aussi, bien sûr, de voir combien ça coûte. Mais comme la déontologie policière est dans le décor, ça devrait se faire. Un prototype est fait (février 2014)

→ **Gants de motoneige (fiche F1312-013)**

Nous voulons offrir aux agents la possibilité de choisir entre des mitaines ou des gants pour la motoneige. Nous allons vérifier les prix. Le ratio d'une paire au cinq ans sera maintenu.

→ **Étui pour radio Renir (fiche F1312-015)**

Le poids du radio portatif cause des problèmes, et certains utilisent les anciennes sangles d'épaule, il y a par contre un risque en cas d'altercation. Voir si ce serait possible

d'avoir des sangles qui se détachent. Il s'agirait d'une commande spéciale, comme pour les bretelles.

Un autre sujet a été discuté, il s'agit de **cadenas à câbles** de sécurité pour les pistolets. Les cadenas de pontet que nous avons ne sont pas faits pour être utilisés en même temps que le coffret de plastique. Nous allons donc procéder à l'achat de cadenas à câbles pour tous les agents.

Luc Forest

Item 11 — Présentation du projet de convention collective A. Faucher, S. Cléroux et P. Gagné

Le président explique que suite au départ du directeur aux griefs, Alexandre Faucher et Steven Cléroux ont dû travailler assez rapidement pour atteindre leur objectif puisqu'il n'était que deux au lieu de trois personnes pour préparer le projet de convention collective. Il précise que le dépôt doit se faire en novembre ou décembre prochain et que le gouvernement a 90 jours pour répondre aux demandes. Il cède la parole à Alexandre Faucher.

Alexandre Faucher et Steven Cléroux font la lecture du projet de convention collective et explique la manière de lire les demandes, ils précisent que les demandes des régions ont été prises en compte.

**Pause — 10 h**

Le président demande aux délégués s'ils ont des questions ou des ajouts à apporter au projet de convention collective.

- **Joey Nolet** demande si c'est possible de faire reconnaître un conjoint de fait après un an de vie commune au lieu de trois ans comme dans la convention collective?

Le président provincial précise que le comité va s'informer du côté sectoriel concernant cette demande.

- **Nicolas Gloutnay** demande si la banque de surtemps peut servir pour le départ à la retraite?

La demande sera étudiée et ajoutée dans le projet de convention.

**Proposition no S-793**

Proposeur : Paul Montpetit  
Seconneur : Daniel Dussault

Je propose que le projet de convention collective soit accepté sous réserve des ajouts qui seront apportés suite à la rencontre de la coalition des syndicats de la fonction publique dans les prochains mois.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 12 — Élections: a) Directeur aux griefs  
b) Un membre du comité de surveillance période de 3 ans

- NOTE 1 : Il est possible que des élections supplémentaires soient nécessaires suite à l'attribution de certains mandats confiés à des membres de comités en poste et qui se verraient dans l'obligation de quitter leurs postes actuels.
- NOTE 2 : Les mandats des vice-présidents et autres membres de l'exécutif sont décernés par le comité exécutif: Constitution, communications (site web), assurance, uniforme, déontologie, SST réparation, CIA, etc.

### **Poste de directeur aux griefs**

Mises en candidature :

Alain Martineau propose Pierre Gagné

Les mises en candidature sont closes.

**Pierre Gagné** accepte.

Suite à l'acceptation du poste de directeur aux griefs par Pierre Gagné, le poste de secrétaire général est ouvert.

### **Poste de secrétaire général**

Mises en candidature :

Martin Perreault propose Alexandre Faucher

Les mises en candidature sont closes.

**Alexandre Faucher** accepte.

Suite à l'acceptation du poste de secrétaire général par Alexandre Faucher, le poste de 1<sup>er</sup> vice-président est ouvert.

### **Poste de 1<sup>er</sup> vice-président**

Mises en candidature :

Nicolas Gloutnay propose Martin Perreault  
Paul Legault propose Guillaume Lacasse

Les mises en candidature sont closes.

Guillaume Lacasse refuse;  
Martin Perreault accepte.

**Martin Perreault** accepte.

### **Membre du comité paritaire et négociation**

Mises en candidature :

Nicolas Gloutnay	propose	Martin Perreault
Simon Bélanger	propose	Guillaume Lacasse

Les mises en candidature sont closes.

Guillaume Lacasse accepte;  
Martin Perreault accepte.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et **Martin Perreault** est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

### **Proposition no S-794**

Proposeur : Paul Legault  
Seconneur : Alain Martineau

Je propose la destruction de tous les votes.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

### **Membre du comité de surveillance période de trois ans**

Mises en candidature :

Steven Cléroux	propose	Joey Nolet
Alain Martineau	propose	Guillaume Lacasse
Paul Montpetit	propose	Daniel Dussault
Luc Forest	propose	Nicolas Gloutnay

Les mises en candidature sont closes.

Nicolas Gloutnay refuse;  
Daniel Dussault refuse;  
Guillaume Lacasse accepte;  
Joey Nolet refuse;

**Guillaume Lacasse** accepte.

Des remerciements sont faits à Alain Martineau qui quitte le comité de surveillance après quatre années, il avait accepté de continuer une année de plus afin de former les nouveaux membres du comité.

**Dîner 12 h**

Item 13 — Varia

13.1) **Avis de motion 1** (Répartition des régions, *P. Gagné*)

Lecture par Pierre Gagné.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

**ATTENDU QUE** le ministère a modifié les régions administratives, en conséquence cet avis de motion modifie l'article 1 des règlements de la constitution portant sur les régions administratives de la façon suivante :

1. Régions administratives

Les sections administratives sont définies comme suit :

01	Bas St-Laurent
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean
03-12	Québec – Chaudière-Appalaches
04-14-17	Mauricie — Lanaudière — Centre-du-Québec
05-06-16	Estrie – Montréal – Montérégie
07-13-15	Outaouais — Laval – Laurentides
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie (à l'exception des Îles-de-la-Madeleine) Le poste des Îles-de-la-Madeleine est sous la tutelle de l'exécutif provincial.

N.B. Compte tenu de l'étendue du territoire, malgré la fusion du Bas-St-Laurent-Gaspésie, cet avis de motion maintient les deux sections distinctes.

Le partage de la caisse de section de Laval — Laurentides — Lanaudière existante sera divisée de la manière suivante : 2/3 vers la section Outaouais — Laval — Laurentides et 1/3 vers la section Mauricie — Lanaudière — Centre-du-Québec.

**ATTENDU QUE** le partage de la caisse de section de Laval – Laurentides –Lanaudière existante sera divisée de la manière suivante : 3/5 vers la section Outaouais –Laval – Laurentides et 2/5 vers la section Mauricie – Lanaudière – Centre-du-Québec.

**Proposition no S-795**

Proposeur : Pierre Gagné  
Secondeur : Alain Martineau

Vote nominal

Simon Bélanger	—	Pour	Alain Guay	—	Pour
Guillaume Blanchard	—	Pour	Guillaume Lacasse	—	Pour
Steven Cléroux	—	Pour	Paul Legault	—	Pour
Daniel Dussault	—	Pour	Rémi Martin	—	Pour

Alexandre Faucher	—	Pour	Alain Martineau	—	Pour
Alain Forest	—	Pour	Paul Montpetit	—	Pour
Luc Forest	—	Pour	Joey Nolet	—	Pour
Jacques Fortin	—	Pour	Martin Perreault	—	Pour
Pierre Gagné	—	Pour	Yves Pilote	—	Pour
Nicolas Gloutnay	—	Pour	Daniel Tremblay	—	Pour
André Grenier	—	Pour			

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

### 13.2) Avis de motion 2 (Salaires, Comité de surveillance)

**ATTENDU QUE** ce 10 avril 2014, avis est donné aux délégués du conseil syndical des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014, qu'une motion visant à modifier les articles 4.1.5, 4.1.6 et 4.1.7 des règlements de la constitution portant sur les salaires sera présentée par le comité de surveillance, lors de ce conseil.

#### Ces modifications se lisent comme suit :

4.1.6 (A.1) Un membre qui occupe le poste de président provincial se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 10 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

##### Formule salariale 1<sup>re</sup> année président provincial

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +10 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (A.2) Un membre qui occupe le poste de président provincial se voit verser, à partir de sa deuxième année, la formule salariale suivante : en remplacement de la formule salariale versée la première année, soit la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 12 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

##### Formule salariale : 2<sup>e</sup> année et plus président provincial

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +12 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (B.1) Un membre qui occupe le poste de directeur aux griefs se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 8 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

##### Formule salariale 1<sup>re</sup> année, directeur aux griefs

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +8 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (B.2) Un membre qui occupe le poste de directeur aux griefs à partir de sa deuxième année se voit verser, en remplacement de la somme prévue à sa première année en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 10 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 2<sup>e</sup> année et plus directeur aux griefs

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +10 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

4.1.6 (C.1) Un membre qui occupe le poste de secrétaire général se voit verser, pour la première année qu'il est en fonction, la somme représentant la différence entre le salaire annuel de la classe principale au maximum de l'échelon + 5.5 % et le salaire annuel de la classe nominale au maximum de l'échelon. Cette somme est divisée par 12 et est versée pour chaque mois de l'année. Cette somme est assujettie au RREGOP.

Formule salariale 1<sup>re</sup> année secrétaire général

APF 300, classe 5 au maximum de l'échelon +5.5 % — ACF 300 classe 10 au maximum de l'échelon ÷ par 12 = somme versée mensuellement.

**ATTENDU QUE** la recommandation du comité de surveillance soit adoptée, à l'exception des échelons.

**Proposition no S-796**

Proposeur : Daniel Tremblay

Secondeur : Luc Forest

Vote nominal

Simon Bélanger	—	Pour	André Grenier	—	Pour
Guillaume Blanchard	—	Pour	Alain Guay	—	Pour
Steven Cléroux	—	Pour	Guillaume Lacasse	—	Pour
Daniel Dussault	—	Pour	Rémi Martin	—	Pour
Alexandre Faucher	—	Pour	Alain Martineau	—	Pour
Alain Forest	—	Pour	Paul Montpetit	—	Pour
Luc Forest	—	Pour	Joey Nolet	—	Pour
Jacques Fortin	—	Pour	Martin Perreault	—	Pour
Pierre Gagné	—	Pour	Yves Pilote	—	Pour
Nicolas Gloutnay	—	Pour	Daniel Tremblay	—	Pour

Absence de Paul Legault.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

#### 13.4) **Plan Nord**, *Rémi Martin*

Le 10 avril 2014, il a présenté la vision de l'exécutif concernant le Plan Nord à sa section locale. Suite à la présentation, il a demandé les commentaires à ses membres. Il semblait y avoir une incompréhension face à la situation réellement vécue dans certains secteurs du Nord. Des agents ont mentionné durant la réunion et après qu'il faudrait s'occuper des lacunes du Nord en premier lieu. Suite à la réunion, certains agents ont considéré la vision du Plan Nord comme une violation de leur territoire de travail. Il invite la Côte-Nord à suivre de près ce dossier afin de tirer avantage du Plan Nord. Au conseil syndical 2013, il avait demandé d'être informé des développements concernant le Plan Nord.

Qu'est qui se passe avec cette vision du Plan Nord?

Le président lui explique qu'il n'y a pas eu de développement et qu'avec le nouveau gouvernement, la sous-ministre l'a fortement conseillé de le représenter. Il lui souligne qu'ils vont être associés aux démarches dans ce dossier.

Pierre Gagné félicite Rémi Martin pour son implication dans sa région, il précise que le document sur le Plan Nord est un document préparé par le Paul Legault et par la suite présenté à l'exécutif pour validation.

#### **Proposition no S-797**

Proposeur : Rémi Martin

Secondeur : Guillaume Blanchard

Je propose que dans un éventuel développement du Plan Nord et de la consultation du syndicat à cet effet, qu'un délégué provenant d'une des régions touchées, siège sur le comité de travail.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

#### 13.5) **Comité de relations professionnelles régionales**, *Daniel Tremblay*

Daniel Tremblay demande s'il y a des règles de fonctionnement particulières lors des réunions de relations professionnelles régionales.

André Grenier délégué de Thetford Mines, l'informe que lors de leur réunion, il prépare un ordre du jour avec les sujets à discuter.

Paul Montpetit délégué de Roberval l'informe qu'il y a une réunion tous les 4 mois, l'employeur lui demande s'il a des points à apporter à la réunion. Il est très satisfait des réunions. Yves Pilote, apporte les résumés des procès-verbaux du comité paritaire lors des réunions de comités de relations professionnelles régionales.

#### 13.11) **Appels syndicaux sur le temps de travail**, *Martin Perreault*

Martin Perreault demande si cela peut être dérangeant de recevoir des appels du syndicat sur les heures de travail. Le président explique que cela peut déranger, mais les supérieurs les tolèrent pourvu qu'il n'y ait pas d'abus. Alain Martineau délégué de Baie-



Comeau explique que son supérieur lui a permis raisonnablement. Pierre Gagné demande aux délégués de ne pas se servir du courriel du ministère en ce qui concerne les correspondances avec le syndicat.

**13.8) Environnement, Yves Pilote**

Il demande lorsqu'il y a une enquête privée, est-il normal que les gens ne reçoivent que des avertissements au lieu d'une contravention? Le président lui explique que c'est une pratique provinciale et c'est la façon qu'ils veulent que cela fonctionne.

**13.10) Motion de félicitation et de remerciement pour Yves Pilote, Daniel Tremblay**  
Daniel Tremblay propose de féliciter et de remercier notre confrère Yves Pilote, pour ses nombreuses années au service de ses membres et de sa participation active lors des conseils syndicaux.

Motion à l'unanimité

**13.9) Modification à la constitution, Pierre Gagné**

Pierre Gagné demande aux délégués de lire la constitution et s'ils ont des modifications à suggérer, ils doivent communiquer avec un membre de l'exécutif pour en discuter.

**13.12) Motion de remerciement à Paul Legault, Daniel Tremblay**

Des félicitations au président Paul Legault pour son travail dans le dossier du Centre de formation professionnelle de Duschesnay.

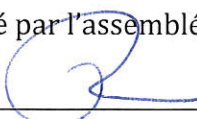
Motion à l'unanimité avec 1 absence (*Pierre Gagné*)

Le président provincial invite les délégués à donner leurs commentaires sur le conseil syndical. Les délégués ont apprécié les échanges entre les délégués, le respect lors des échanges. Des remerciements à Pierre Gagné pour l'organisation du conseil syndical. Jacques Fortin nous informe qu'il a bien aimé son expérience au comité de surveillance. Nicolas Gloutnay souligne qu'il est très content de la disponibilité de l'exécutif. Yves Pilote nous fait ses adieux et souligne qu'il a toujours apprécié et aimé venir au conseil syndical. Pierre Gagné se dit très satisfait de la nouvelle équipe à l'exécutif et remercie les délégués pour leur civilité lors des échanges.

Ajournement 14 h 45

  
Pierre Gagné  
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le 26 novembre 2015 et contresigné par

 \_\_\_\_\_ président provincial ou son remplaçant ce même jour.